

« Seul on ne fait rien »

Anne-Catherine Lyon recevra le Prix de l'Université le 2 juin 2017 lors de la cérémonie du Dies academicus. Rencontre dans son bureau à proximité du château Saint-Maire.

Nadine Richon

A la tête du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture depuis 2002, la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon s'apprête à quitter ses fonctions. Elle nous reçoit dans son bureau, où les lourds dossiers côtoient des peluches et autres effets personnels. On sent qu'elle passe en ces murs des heures innombrables à lire, étudier et recevoir ses interlocuteurs. Celle qui est une partenaire généreuse et fidèle de l'UNIL depuis quinze ans prononcera son dernier discours tenu dans le cadre du Dies academicus le 2 juin 2017 et recevra le Prix de l'Université aux côtés de Dominique Arlettaz, recteur entre 2006 et juillet 2016.

Anne-Catherine Lyon, que représente pour vous ce Prix de l'Université ?

A.-C. Lyon : C'est un immense honneur. Venant moi-même de l'UNIL comme étudiante en droit il y a bien longtemps, je m'en réjouis. Cette impression d'être fêtée par sa propre université me procure un grand bonheur, et recevoir ce prix conjointement avec Dominique Arlettaz redouble le plaisir et l'honneur. J'ai toujours conçu mes relations et les projets que j'ai pu suggérer, proposer, mener à chef comme étant des partenariats, parce que seul on ne fait rien. Recevoir ce prix avec lui vient concrétiser notre manière de travailler ensemble et la façon dont j'ai conçu tous mes efforts à la tête de ce département.

Ce sera votre dernier discours lors du Dies academicus...

Je redoutais déjà ce moment de prendre la parole devant l'Université pour la dernière fois officiellement, mais avec ce prix l'émotion sera à son comble. Ne me demandez pas si j'ai déjà rédigé ce discours car bien sûr c'est non, il faut être en effet assez près de l'événement pour voir comment les choses se décantent dans notre monde en particulière ébullition. Le Dies academicus est un point de repère dans la réflexion, qui fait se

dire : « Voilà ce que j'ai envie d'évoquer à ce moment-là. »

Quelle dimension l'institution universitaire pourrait-elle mieux développer ?

L'Université de Lausanne est une institution séculaire d'une très grande solidité, et ce qui m'impressionne, c'est que cette solidité ne s'appuie pas sur un socle bloqué mais sur une identité en développement permanent, toujours accompagnée d'une remise en question. Toutes ces dernières années, l'UNIL a déployé une dimension qui me tient à cœur, à savoir sa relation avec la société. Cet aspect est inscrit dans les premiers articles de la Loi sur l'Université de Lausanne (LUL), adoptée en juillet 2004 par le Grand Conseil. Sur le plan culturel, par exemple, nous concrétisons depuis deux ans, avec le soutien très actif de Danielle Chaperon, les liens académiques entre l'Université et les directeurs et directrices des musées cantonaux, qui enseignent à l'UNIL pour nombre d'entre eux

et reçoivent des mémorands et des doctorants dans leur institution. Par ailleurs, l'UNIL s'intéresse de près au projet Plateforme 10 de regroupement de trois grands musées

à la gare de Lausanne. Tout cela pour vous dire que la vision exceptionnelle de mes prédécesseurs, qui fut de transférer l'Université à Dorigny pour qu'elle puisse se développer, s'accompagne désormais pour l'UNIL d'une reconquête de la ville dans un dialogue renouvelé. Je l'encourage bien sûr à poursuivre avec succès sur cette voie.

Un message pour votre successeur ou successeuse au DFJC ?

Je lui souhaite d'avoir autant de plaisir que moi et d'aborder ce travail avec passion. C'est un département si complexe, où les résultats mettent du temps à venir, où la contradiction et le dialogue parfois assez rude prévalent. Il est constitué de professionnels de grande qualité, formés pour avoir des opinions et les affirmer. Je dirais qu'il faut aimer passionnément ce département et donner beaucoup de soi pour surmonter au quotidien et par moments des éléments qui ne sont pas faciles.

La formation doit être considérée comme un tout qui va de l'école enfantine jusqu'aux plus hautes qualifications tertiaires. C'est un seul système dont il faut préserver la cohérence, comme le soutenait si bien Dominique Arlettaz. Par ailleurs, le canton de Vaud fait face à un énorme défi démographique. Depuis dix ans, sa population croît de près de 15'000 personnes annuellement, dont 1000 élèves supplémentaires dans l'école obligatoire à chaque rentrée. Tous ces enfants arrivent ensuite dans le secondaire II, la formation professionnelle, les gymnases ou la transition, puis un grand nombre d'entre eux poursuivent à l'Université ou dans les HES. Les bâtiments érigés sur le campus de l'Université témoignent de cette vitalité démographique et du sérieux avec lequel les Autorités politiques considèrent les enjeux de la formation.

Vous avez beaucoup insisté sur l'égalité des chances...

Je pense qu'il faut avoir une attention permanente sur ce thème. J'ai la sensation que si nous nous relâchons, ça peut régresser. Nous avons pu augmenter énormément la hauteur des montants servis pour les bourses, et les difficultés liées au passage d'une loi à l'autre sont maintenant résorbées, les retards comblés. Pour améliorer l'égalité des chances il faut non seulement aplanir les empêchements financiers, mais encore les obstacles dans les têtes. Des actions comme les Mystères de l'UNIL ou la médiation culturelle pratiquée par nos musées et bibliothèques visent à attirer vers ces institutions des jeunes qui pourraient s'en sentir exclus. La loi sur l'enseignement obligatoire répondait elle aussi à ce souci de l'égalité des chances en supprimant la voie secondaire à option, qui stigmatisait les élèves.

Comment a évolué votre connaissance du canton ?

Elle s'est évidemment accrue et approfondie. C'est magnifique de voir la promotion que l'on peut faire de son canton par la formation. L'ouverture d'une école participe au rayonnement d'une ville, d'une région. Plus on connaît ce canton, plus on

« L'émotion sera à son comble. »



Anne-Catherine Lyon occupera ses fonctions à la tête du DFJC jusqu'au 30 juin 2017. F. Imhof © UNIL

s'aperçoit de sa vitalité exceptionnelle. Je crois qu'une des belles réussites du Conseil d'Etat a été la contribution collective de ses membres au développement du canton dans son ensemble.

Et de la Suisse ?

J'ai eu l'immense privilège de présider différentes instances des hautes écoles universitaires et spécialisées. A travers ma vice-présidence de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, je mesure à quel point cette Suisse toute petite est très grande par la diversité. Le dialogue avec les collègues de tous les cantons permet de dépasser les idées reçues et d'avoir en permanence cet esprit de re-

cherche du consensus qui est la marque de fabrique de la Suisse. Les pays construits sur une base fédéraliste permettent à chaque région d'exister, de vivre pour elle-même, un gage de tranquillité tant que la volonté de rester ensemble est cultivée. On le sait, la Belgique se déchire à propos des langues. La Suisse romande, c'est seulement 25% du pays, et nous avons la tentation de l'oublier car nous voyons la France comme constitutive de notre identité. En ce sens, les échanges entre nos différentes régions sont primordiaux. C'est pourquoi j'ai fait de la mobilité l'une de mes priorités, notamment par les maturités bilingues et les universités d'été de nos hautes écoles. Ces expériences forment les liens au sein de la jeune génération qui fera la Suisse de demain.